

APPEL A PROJETS 2022-2023

La Fondation Béatrice Denys pour l'Innovation Thérapeutique annonce l'ouverture de l'appel à projets 2022-2023 de soutien à des projets issus de la recherche académique biomédicale ayant pour vocation de créer une entreprise.

Le 24^{ème} lauréat de la Fondation Béatrice Denys recevra une subvention pour concrétiser son projet de recherche à l'occasion de la cérémonie de remise du Prix en juin 2023.

Paris, le 17 octobre 2022. La Fondation Béatrice Denys ouvre un nouvel appel à projets national, destiné aux chercheurs et cliniciens du domaine biomédical académique.

Lors de l'appel 2021-2022, la Fondation a récompensé le projet « Resolve Stroke », porté par Olivier Couture. Il s'agit d'une nouvelle technologie innovante d'imagerie biomédicale. Olivier Couture et son équipe ont développé une nouvelle génération d'appareil d'imagerie par ultrasons permettant aux professionnels de santé de détecter le type d'AVC (ischémique ou hémorragique) dans l'ambulance et d'intervenir au plus tôt.

La Fondation Béatrice Denys soutient chaque année un ou plusieurs projets scientifiques d'excellence issus de la recherche biomédicale académique française en leur allouant chacun un financement sous la forme d'une subvention d'un montant pouvant atteindre **soixante-dix mille (70 000) euros**.

La Fondation Béatrice Denys est placée sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM), très fortement impliquée dans le déroulement des appels à projets et le fonctionnement de la Fondation. Depuis sa création, la Fondation a récompensé 23 projets au sein de laboratoires académiques. Parmi eux, une dizaine ont donné naissance à une entreprise dont Aboleris Pharma, Acticor Biotech, CMI'nov, Stromacare, Lattice Medical, ...

L'appel à projets 2022-2023 est ouvert à tout projet de recherche, quel que soit le domaine thérapeutique concerné. L'objectif est d'apporter un bénéfice aux patients, aux professionnels de santé ou aux systèmes de soins, tout en ayant des perspectives de valorisation par la création d'entreprise à brève échéance.

Après une présélection basée sur des critères de valorisation, les projets seront expertisés sous couvert de confidentialité par un réseau d'expert indépendants bénévoles.

Epaulée financièrement et opérationnellement notamment par Turenne Capital, la Fondation Béatrice Denys est fière d'être soutenue par de nombreux donateurs individuels et institutionnels.

La Fondation **contribue ainsi à l'émergence de projets d'excellence au sein de la recherche médicale académique française avec le souhait de contribuer vertueusement à l'écosystème de l'innovation scientifique en France.**

Modalités de l'appel à projets 2022-2023 :

- Il est ouvert à tous les domaines thérapeutiques.
- Il concerne des produits (médicaments, dispositifs médicaux, chirurgie, diagnostics, etc.) ou des services de santé.
- Il vise à soutenir des initiatives issues de la recherche académique, émanant d'équipes déjà constituées autour d'un ou deux chercheurs et travaillant au sein d'un laboratoire public avec pour objectif de mener à la création d'une entreprise à brève échéance. Il est précisé que le soutien financier sera apporté au laboratoire public.
- L'appel à projets est national.
- L'évaluation sera réalisée en deux temps :
 - o **Lettre d'intention** dans un premier temps : 5 pages maximum en français (mise en page libre), hors liste des publications et des brevets :
 - CV synthétique du porteur de projet et composition de l'équipe (1 page), une attention particulière étant portée à la qualité et la complémentarité des compétences au sein de l'équipe présentée
 - Résumé scientifique du projet de recherche (1 page),
 - A quel besoin médical répond le projet ? Quelle est la taille du marché adressé ? (1/2 page),
 - Quel est l'état de l'art (produits, pratiques...) et comment l'innovation s'inscrit-elle dans le marché actuel et futur (lors de la mise sur le marché du produit) ? (1/2 page),
 - Quelle est l'ambition du projet ? En quoi les fonds de la Fondation permettront-ils de faire progresser le bénéfice thérapeutique ? (1/2 page),
 - Comment sera valorisé le projet dans le cadre d'une création d'entreprise ? : brevets déposés ou à déposer, développement de savoir-faire, modèle économique ... (1/2 page),
 - Budget prévisionnel (pour les deux ans du projet proposé), détails et justificatifs du budget demandé à la Fondation Béatrice Denys, autres financements reçus et prochaines étapes de création de valeur (études clefs à réaliser chez l'animal ou l'homme, développements scientifiques, aspects réglementaires...) (1 page).

- **Dossier complet** (20 pages environ) si le projet présenté par Lettre d'intention est présélectionné, un dossier complet est demandé à l'issue de la phase de présélection.

Le lauréat bénéficiera d'un financement pouvant aller jusqu'à **soixante-dix mille euros** (70 000€) pour une durée maximale d'une année. Cette subvention sera destinée à financer de l'équipement, du fonctionnement, des manipulations ou du personnel.

Calendrier indicatif

17 octobre 2022	Ouverture de l'appel à projets
Jusqu'au 25 novembre 2022	Période de réception des Lettres d'Intention exclusivement par email à fondation.beatrice-denys@turennecapital.com
17 décembre 2022 au plus tard	Annonce de la présélection des projets
Jusqu'au 10 février 2023	Réception des dossiers complets des dossiers présélectionnés
Mai 2023	Tenue du jury final et annonce du projet Lauréat
Jeudi 1er juin 2023	Cérémonie de remise du 23^{ème} Prix

Pour tout renseignement concernant le dépôt des dossiers ou donation à la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys : <https://www.turennecapital.com/groupe-turenne/investisseur-responsable/mecenas/>

Contacts : Camille Darcissac - fondation.beatrice-denys@turennecapital.com

Les lettres d'intention sont à déposer exclusivement à :
fondation.beatrice-denys@turennecapital.com